

Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention Apostille

Réunion du 5 au 8 octobre 2021
PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

Deux sessions par jour avec une pause de 20 minutes.

	Fuseau horaire	Séance 1	Séance 2
Buenos Aires	Heure d'Argentine	7 h – 8 h 20	8 h 40 – 10 h
La Haye	Heure d'été d'Europe centrale	12 h – 13 h 20	13 h 40 – 15 h
RAS Hong Kong	Heure de Hong Kong	18 h – 19 h 20	19 h 40 – 21 h

L'ordre du jour sera suivi avec une certaine souplesse et pourra être modifié en fonction de l'avancée des discussions en cours.

Les références au Questionnaire renvoient au Doc. pré-l. No 2.

Les références au Manuel renvoient au projet de la deuxième édition dans le Doc. pré-l. No 3 REV.

Mardi 5 octobre	
Heure	Point
Séance 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la réunion <ol style="list-style-type: none"> i. Discours du Président de la Commission d'état néerlandaise de droit international privé ii. Élection du Président iii. Discours du Secrétaire général de la HCCH iv. Adoption de l'ordre du jour v. Informations et annonces 2. Aperçu du BP <ol style="list-style-type: none"> i. Principales conclusions du Questionnaire de 2021 <i>Doc. pré-l. No 1, Doc. pré-l. No 2</i> ii. Rapport sur l'assistance sur la Convention par le BP <i>Doc. info. No 1</i> iii. Rapport sur les C&R précédentes <i>Doc. info. No 2</i>
Séance 2	<ol style="list-style-type: none"> 3. Cérémonie pour le 60^e anniversaire de la Convention Apostille <ol style="list-style-type: none"> i. Dépôt d'instrument d'adhésion ii. Actualisations des délégations qui se préparent à adhérer à la Convention iii. Actualisations des délégations à l'occasion du 60^e anniversaire

Heure	Point
Séance 1	<p>4. Fonctionnement de la Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Actualisations des délégations sur l'incidence de la COVID-19 <i>Y compris les commentaires sur le changement des pratiques de travail, le volume des Apostilles et les Apostilles sur les certificats de vaccination.</i> ii. Exigences d'authentification avant qu'une Apostille soit délivrée <i>Y compris la certification intermédiaire des documents.</i> Référence au Questionnaire : para. 18 à 20 Référence du Manuel : para. 13 à 15 iii. Rôle des missions diplomatiques dans la délivrance d'une Apostille Référence au Questionnaire : para. 10 Référence du Manuel : para. 54 à 57 <p>5. Champ d'application de la Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Documents privés notariés <i>Y compris les déclarations officielles, les documents scolaires, les actes en langue étrangère, les actes injurieux et les traductions notariées.</i> Référence du Manuel : para. 116 à 120, 148 à 151, 163 à 165, 172 et 173, 184 et 185 ii. Documents établis par des agents diplomatiques ou consulaires <i>Doc. info. No 3</i> Référence au Questionnaire : para. 12 à 15 Référence du Manuel : para. 124 à 131 iii. Documents ayant trait directement à une opération commerciale ou douanière <i>Doc. info. No 3</i> Référence au Questionnaire : para. 13 à 17 Référence du Manuel : para. 132 à 136
Séance 2	<p>6. Publications</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Manuel, 2^e édition <i>Doc. préél. No 3 REV</i> ii. Modèles de certificats multilingues <i>Doc. préél. No 4</i> iii. Autres publications <i>Y compris l'Espace Apostille du site web de la HCCH, l'ABC de l'Apostille et le Guide succinct de mise en œuvre.</i>

Jeudi 7 octobre	
Heure	Point
Séance 1	<p>7. Évolutions concernant l'e-APP</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Mises à jour du 12^e Forum e-APP <i>Doc. préél. No 5</i> ii. Actualisations des délégations sur la mise en œuvre de l'e-APP <p>8. Groupe d'experts sur l'e-APP et les nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Rapport du Président <i>Doc. préél. No 6</i> ii. Principes fondamentaux et bonnes pratiques <i>Doc. préél. No 7</i> iii. Création d'un forum en ligne <i>Doc. préél. No 8</i> iv. Système de notification e-APP <i>Doc. info. No 4</i>
Séance 2	<p>9. Fonctionnement de l'e-APP</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Délivrance d'Apostilles sur les actes publics électroniques Référence au Questionnaire : para. 41 à 43, 46 Référence du Manuel : para. 152 à 154 ii. Reconnaissance des certificats numériques <i>Doc. préél. No 9</i> Référence au Questionnaire : para. 48 Référence du Manuel : para. 333 à 337 iii. Accepter les e-Apostilles Référence au Questionnaire : para. 52 Référence du Manuel : para. 281, 298 à 303
Vendredi 8 octobre	
Heure	Point
Séance 1	<p>10. Autres points</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Protection et conservation des données <i>Doc. préél. No 10</i> ii. Planification future <i>Y compris la prochaine réunion de la Commission spéciale.</i> iii. Autres questions
Séance 2	11. Adoption des Conclusions & Recommandations